Image not found or type unknown

Déclaration accident du travail

Par **Beanne**, le **08/04/2010** à **14:34**

Bonjour,
Est-il possible de déclarer un accident du travail 9 mois après l'accident ?
Pour que la personne soit couverte en cas d'accident, la DUE est-elle indispensable ou le contrat et la fiche de paie peuvent-ils la remplacer ?

Merci.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés